

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI NE SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 5 fr. 6 mois 10 fr. Un an 18 fr. Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements.. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr. (On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. A PARIS, chez M. AUDENOURG, 10, place de la Bourse.

Avis à nos Lecteurs

Tous les nouveaux abonnés et acheteurs de la TRIBUNE qui en feront la demande recevront franco les feuilletons déjà publiés de notre nouveau roman

Tambour de Montmirail

SCÈNES DE L'INVASION PRUSSIANNE EN 1871 Par M. Fortuné du BOISGOBEY

ÇA SE DÉCOLLE

« Ça se décolle » disait Gambetta dans un argot plein de mélancolie, en contemplant les lézards qui se montraient déjà, quelque temps avant sa mort, dans l'édifice de l'opportunisme. « Ça se décolle » doit se dire aujourd'hui M. Rouvier en répétant la parole du maître, à la vue des fentes inquiétantes qu'il peut constater, dès maintenant, dans la baraque ministérielle.

Première fonte au ministère de l'Agriculture — le ministère de la carotte — à la tête duquel on a placé M. Barbe (de capucin). Il paraît qu'à peine installé le nouveau titulaire du portefeuille illustré par le doux Méline songe déjà à déguerpir. M. Barbe (de capucin) est convaincu qu'il ne pourra pas prendre racine et qu'il est condamné à s'étioler dans les bureaux du ministère de l'Agriculture, qu'il ne pourrait qu'y végéter misérablement.

D'après nos renseignements particuliers, ce n'est pas uniquement parce qu'il se sent dépourvu de tout mérite agricole et parce qu'il se sait incapable de faire fleurir les petits pois que M. Barbe (de capucin) songerait déjà à la retraite. Tout nouveau ministre a naturellement l'ambition de briller dans son département, mais tous les ministres après les premières heures d'illusions, se résignent fort bien à végéter dans leur cabinet, tant qu'un ordre du jour de défiance ne les en extirpe pas ; et le ministre spécialement préposé au développement de la végétation nationale ne serait pas logique s'il ne se contentait pas de végéter tout comme ses autres collègues du cabinet Rouvier.

Non, ce n'est pas par modestie que M. Barbe (de capucin) songe à la retraite, c'est par nécessité. Engagé dans une foule d'affaires industrielles, commerciales, financières et autres, le successeur de M. Develle s'en va parce qu'il ne peut pas faire autrement. Il s'en va, non seulement parce qu'il y a incompatibilité entre son titre de ministre et ses fonctions d'administrateur de sociétés diverses,

mais encore parce qu'il est engagé dans un échecaveau inextricable de procès variés où il se trouverait à la fois juge et partie, attendu que quelques-unes des sociétés qu'il administre plaident contre l'Etat.

Et d'un ! Un autre qui voudrait bien s'en aller, dit-on, c'est le général Ferron. Il a écrit autrefois que la conquête du Tonkin était un sottise criminelle, il a dit l'autre jour qu'il fallait évacuer cette sentine où nos contingents meurent de la fièvre quand ils ne sont pas décimés par les balles, et a proposé de la question tonkinoise il a failli déjà jeter son portefeuille, dans le dernier conseil tenu samedi matin, à la tête de M. Rouvier.

Et de deux ! Enfin, il y a le gros Faillières, le ministre de l'intérieur, qui, lui aussi, voudrait être déjà dehors. On a reçu parait-il, ces jours derniers, des nouvelles très graves de ce que nous appelons nos possessions d'Indo-Chine, quoique nous ne possédions guère ce pays-là. Ces nouvelles, M. Rouvier les cache comme les cachait M. Ferry, comme les cachait M. Brisson, et pour le même motif ; parce que le Tonkin ce n'est pas seulement le tombeau de notre armée, c'est aussi le tombeau de nos ministères. Voyez-vous M. Rouvier, lui qui pour se dispenser de faire des réformes, se proposait de nous promettre tant d'économies, le voyez-vous venant demander demain à la Chambre une cinquantaine de millions pour les besoins du Tonkin ?

Ce serait l'effondrement immédiat du cabinet, et M. Rouvier, qui le sait bien, voudrait gagner du temps, garder secrètes toutes les nouvelles qu'il a reçues jusqu'à la prorogation de parlement. Alors, pendant les vacances parlementaires, recommencera la danse de nos décus. Puis, quand les chambres reviendront en automne, on leur demanderait un bill d'indemnité, en leur servant l'éternel argument : « Le drapeau était engagé ! »

M. Fallières craint avec quelque raison que cette fois-ci l'argument soit usé à force d'avoir servi, et lui aussi il veut se retirer.

Pour peu que ce mouvement de désagrégation continue, M. Rouvier qui est déjà président du conseil, ministre des finances, ministre des postes, et ministre des télégraphes, devra collectionner tous les autres portefeuilles et se présider tout seul.

ERNEST VAUQUELIN.

LES MINISTRES AU PILORI

Nous avons publié l'autre jour le blâme infligé par son ancien comité

électoral à M. Barbe, le radical néograt entré dans le cabinet Rouvier.

Aujourd'hui c'est le tour d'un autre traître du parti radical le médis Hérédia, qui subit une triple exécution.

La première de trois fétrissures lui vient du comité radical du quartier des Terres, celui qui a ouvert à M. de Hérédia les portes du conseil municipal de Paris, puis du Palais-Bourbon :

Le comité républicain radical élu du quartier des Terres, dans sa réunion du jeudi 2 juin courant.

Considérant que M. de Hérédia, en acceptant un portefeuille ministériel dans le cabinet Rouvier, a violé les engagements pris auprès de ses électeurs radicaux du département de la Seine, qu'il a servi de cette façon les ennemis de la République, en favorisant la réaction dans sa haine contre le général Boulanger, que le pays tout entier aurait voulu voir maintenu au ministère de la guerre pour la défense du pays :

Déclare, en conséquence, retirer sa confiance à M. de Hérédia et demande sa démission de député.

Un autre comité électoral, celui du III^e arrondissement a voté également un ordre du jour de fétrissure contre le nouveau ministre des travaux publics. En voici le texte :

Le comité républicain radical démocratique du troisième arrondissement,

Considérant, qu'en acceptant de faire partie d'un ministère de désunion républicaine et de coalition avec les partis monarchiques, M. de Hérédia a trahi ses engagements envers les républicains du département de la Seine,

Répudie toute solidarité avec un représentant traître à son parti,

Et passe à l'ordre du jour.

Enfin le Comité du quartier Sainte-Marguerite ne se contentant pas d'un vote de blâme, demande une sanction et réclame la déchéance du député dans les termes suivants :

Considérant que le cabinet Rouvier ne répond pas aux aspirations de la démocratie républicaine, puisqu'il a dilués les éléments patriotiques et réformateurs de l'ancien cabinet Goblet.

Considérant que l'appoint des voix de toutes les droites est sa seule raison d'être :

Considérant, d'autre part, que M. de Hérédia, député de la Seine, élu comme radical socialiste sur la liste de la Presse, en acceptant le concours des monarchistes et des opportunistes pour faire partie du ministère Rouvier, a violé le mandat qui lui a été confié.

Émet le vœu :

« Que tous les groupes radicaux de la Seine se réunissent dans une action commune pour demander à M. de Hérédia sa démission de député. »

« Appuie les députés radicaux en général et les élus de la Seine en particulier, dans leur attitude absolument protestataire contre le cabinet opportuniste réactionnaire Rouvier. »

LA FAILLITE DU TONKIN

Malgré les efforts des opportunistes pour dissimuler la vérité, l'œuvre des tripoteurs coloniaux va s'effondrer.

Aujourd'hui, les mauvaises nouvelles sont officielles ou à peu près. M. Flourens apporte au conseil des ministres des dépêches peu satisfaisantes de M. Bihourd.

Nous l'avions dit. Et non seulement nous confirmons, mais nous précisons et nous complétons nos affirmations : M. Bihourd demande des renforts. M. Eihourd demande de l'argent.

Il manque un minimum de quarante millions pour couvrir les dépenses du Tonkin.

Et il y a urgence, sans quoi, malgré les expédients auxquels est réduit M. Bihourd, le protectorat va se trouver dans l'alternative de cesser tout paiement, — faillite complète, — ou de passer sous les fourches caudines des banquiers chinois de Hong-Kong qui, pour un prêt de 12 millions, demandent quinze pour cent d'intérêts, — et de grosses concessions minières et commerciales au Tonkin.

REPTILES DANS L'EMBARRAS

Nos lecteurs ont pu lire, dans une de nos dépêches d'Alger, un entrefilet de la Gazette de l'Alléguie du Nord, dans lequel le rédacteur officieux nie qu'en 1875 l'Allemagne ait songé à attaquer la France.

Les reptiles allemands s'agitent en effet beaucoup depuis quelques semaines au sujet des révélations faites par le général Le Flô, qui fut notre ambassadeur à Saint-Petersbourg de 1871 à 1879 et qui vient de publier toute une correspondance diplomatique relative à la terrible crise qui faillit se dénouer quatre ans à peine après la signature du traité de Francfort par une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne.

En Russie, on n'a pas été dupe des publications des reptiles de M. de Bismarck. Les révélations du général Le Flô, resté très populaire en Russie, provoquent partout, dit le Post, dans ce pays un grand enthousiasme.

M. de Bismarck ayant fait démentir le récit publié par le général sur l'échec de la mission confiée en 1875 par le chancelier allemand à M. de Radowitz, en vue de sonder la Russie au sujet de l'attitude qu'elle observerait dans le cas d'une guerre entre l'Allemagne et la France, le général Le Flô adresse la lettre suivante au Figaro :

Néchoat, 2 juin 1887.

Monsieur le rédacteur, Je relève dans les journaux de ce matin une communication officielle du journal la Turquie, au sujet d'un passage de nos révélations relatives à la mission de M. de Radowitz. Il est assez étrange que le démenti qui m'est donné, de forme quelque peu insolente, soit dû en passant, à un journaliste de ce genre de traverses de Constantinople pour arriver jusqu'à moi. Je suis moins surpris de l'empressement tout patriotique de MM. de l'Agence Havas à le reproduire ; quoi qu'il en soit, voici ma réponse :

Ce que j'ai dit de la mission de M. de Radowitz était à l'époque, de notoriété de la façon la plus formelle par deux personnages, le plus régulièrement en position d'être initiés à tous les secrets de la chancellerie russe, de telle sorte que j'en dus faire le rapport immédiat à M. le duc Decazes. Cette dépêche, sous la rubrique de la direction politique, n° 20 21 avril 1875, existe assurément dans les archives de notre ministère des affaires étrangères, où elle peut être consultée ; et l'on me fera sans doute l'honneur de penser qu'elle ne fut pas alors, plus qu'aujourd'hui pour les besoins de la cause, le fruit de mon imagination.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée, en même temps que mes remerciements anticipés pour la gracieuse hospitalité que vous voudrez bien donner à cette lettre dans le Figaro.

Général Le Flô.

UN ESPION PRUSSIEN

On envoie de Spincourt (Meuse), la communication suivante : Un Allemand vient d'être arrêté sous

la prévention d'espionnage et conduit dans la nuit à Montmédy.

Pour se disculper, l'individu arrêté a cherché à se faire passer pour un amateur désireux de se rendre compte par lui-même du plan de la future bataille de Spincourt, publié, il y a quelque temps, par un journal de Paris.

Mais les renseignements inscrits au moyen d'une sorte de sténographie conventionnelle entre les jambages des lettres de son cahier de notes a empêché d'ajouter foi à ses allégations.

Les dites notes portaient, entre autres choses, qu'il faudrait, le cas échéant, placer un corps de troupes derrière les murs de la propriété située à l'entrée du village conduisant à Etain.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

MORT DU KRONPRINZ

Paris, 6 juin. Le bruit courait aujourd'hui, dans les couloirs, de la mort du prince Frédéric Guillaume, fils et héritier présomptif de l'empereur Guillaume.

LE CONSEIL PRIVÉ

Paris, 6 juin. Les ministres se seraient réunis à une heure au conseil privé, chez M. Rouvier, président du conseil, s'il faut en croire le bruit persistant qui circule dans les couloirs.

Les membres du cabinet se seraient entretenus dans ce conseil des trois graves questions qui sollicitent aujourd'hui l'attention publique à savoir :

1^o La mort du Kronprinz ; 2^o Les armées au Tonkin ; 3^o La retraite annoncée de MM. Barbe et Fallières.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LES COULOIRS

Paris, 6 juin. — Une grande animation règne dans les couloirs de la Chambre.

Les nouvelles les plus graves circulent. De nombreux groupes s'entrelient de la dislocation imminente du ministère par suite de la retraite d'un ou deux de ses membres et des mauvaises nouvelles qui sont arrivées du Tonkin.

On commente aussi très vivement les révélations contenues dans l'avant-dernier numéro de la Tribune au sujet de l'espionnage organisé par l'administration autour des membres du Parlement.

Au début de la séance le bruit de la mort du Kronprinz s'était répandu dans les couloirs.

LA COMMISSION DU CONCORDAT

Paris, 6 juin. — La commission chargée d'organiser le projet de loi relatif à l'abrogation du Concordat, s'est réunie aujourd'hui avant la séance.

Après avoir accepté pour l'article 1^{er} la rédaction suivante :

« La République respecte tous les cultes ; elle n'accorde à aucun d'eux ni subvention pécuniaire, ni délégation, ni privilège et avoir formulé dans l'article 2 la dénonciation du Concordat, les membres présents se sont ajournés à vendredi.

L'ATTITUDE DE LA DROITE

Paris, 6 juin. — On dément que M. de la Ferronnays ait donné à M. Rouvier l'assurance que les droites voteront la loi militaire.

On considère que la coalition des opportunistes et des monarchistes et sur le point de se dissoudre et que le Cabinet va se trouver sans majorité au moment où les plus graves difficultés surgissent devant lui.

D'autre part, le XIX^e Siècle constate que les diverses fractions de la droite sont obligées de se rejeter dans l'opposition et que la droite ministérielle redevient une chimère.

L'UNION DES DROITES

Paris, 6 juin. — Le groupe de l'Union des droites s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. de Mackau.

Une centaine de membres assistaient à cette séance qui s'est terminée par un vote de félicitation au bureau du groupe pour la conduite patriotique qu'il a tenue pendant la crise.

RETRAITE DE M. FALLIÈRES

Paris, 6 juin. — Les dernières nouvelles permettent de considérer comme certain la retraite d'un des membres du ministère Rouvier.

Toutefois, ce n'est pas M. Barbe, ministre du commerce qui se retirerait, mais bien M. Fallières, ministre de l'intérieur.

Le départ de ce dernier aurait pour cause le silence gardé par les bureaux du ministère sur les nouvelles qu'ils recevaient du Tonkin.

LE MÉTROPOLITAIN

Paris, 6 juin. — M. de Hérédia, ministre des travaux publics, a donné rendez-vous pour vendredi prochain aux députés de la Seine, qui ont demandé à l'entretenir au sujet du Métropolitain.

LA CHAMBRE

Présidence de M. Floquet

La séance est ouverte à 2 heures.

Démission de M. Spuller

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. Floquet donne lecture d'une lettre de M. Spuller par laquelle le nouveau ministre de l'Instruction publique, donne sa démission de vice-président de la Chambre.

La Loi militaire

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de la loi militaire M. Gaudin de Villaine croit que le service de trois ans est possible. Mais une grave objection s'oppose, d'après le député monarchiste de la Manche, à l'adoption de ce système ; c'est que l'Allemagne possède une armée fédérale à laquelle il est nécessaire que la France oppose une armée de vétérans. Du reste M. Gaudin de Villaine croit qu'il est dangereux d'introduire dans l'ar-

Feuilleton de la TRIBUNE du 7 Juin 1887

Tambour de Montmirail

PAR Fortuné du BOISGOBEY

II

— Maintenant, tompons dessus, cria le père Lecomte en se lançant hors du retranchement.

— En place, papa ! cria le capitaine de sa voix de commandement, nous ne sommes pas encore de force à faire des sorties.

D'ailleurs, il faut voir d'abord comment ces gueux-là vont opérer, maintenant que nous les avons frottés.

Ratibal, qui avait la vue excellente et l'esprit très présent, fut encore le premier à signaler la nouvelle manœuvre des Prussiens.

Ils s'étaient massés d'abord autour de leur officier, qui s'était contenté d'assister de loin au combat, et on devinait aux gestes véhéments de ce prudent cavalier qu'il cherchait à élancer de nouveau sa troupe.

Mais les soldats ne se pressaient pas de revenir à la charge, et la délibération se prolongeait, quand tout à coup le dragon s'écria :

— Le diable m'embrouille ! — c'était sa formule favorite, — les voilà qui viennent nous attaquer en voiture à présent.

En effet, il se passait sur la route une chose extraordinaire. Les Prussiens avaient disparu tout à coup, et leur officier avait sans doute mis pied à terre, car on ne l'apercevait plus.

En même temps, le soldat qui était sur le siège de la calèche avait tourné brusquement ses chevaux et s'avancé dans le pré avec son attelage.

— Bon ! bon ! grommelait le capitaine, je comprends ; ils copient notre manœuvre, et ils vont se servir de la voiture pour se défilé, comme nous nous sommes servis de nos chevaux.

Pas bête pour des mangeurs de chou-croute ; mais nous allons rire tout de même.

C'était un singulier spectacle que cette lourde voiture de voyage traînée vers les Français comme une machine de guerre.

Tous Prussiens pouvaient s'abriter tous derrière ce véhicule massif, et ils n'y avaient pas manqué.

Le conducteur seul était exposé aux balles.

C'était un grand gaillard de six pieds qui portait un uniforme assez semblable à celui des hussards, et qui fouettait ses chevaux avec un calme parfait.

— Toi, dit tout bas Ratibal, en armant sa carabine. Je me charge de ton affaire.

— Tapez, cocher ; tapez derrière, cria Cocagne du ton dont il aurait hété un fiacre sur le boulevard.

A cette grotesque sortie, Albert Boissier lui-même ne put s'empêcher de rire.

Sa situation pourtant n'était pas gaie.

Une fois arrivée à une cinquantaine de pas des Français, la voiture s'arrêta et présenta le flanc comme un navire qui va lâcher sa bordée.

Cinq ou six canons de fusil passèrent à travers la calèche ouverte et le capitaine allait commander le feu pour prévenir la décharge des Prussiens quand une forme blanche apparut à la portière.

— C'est ma fille ! cria le paysan ! — Sacrés lâches ! grommela Champoreau, ils vont mettre une femme en cible pour nous empêcher de tirer. C'était bien la le but de l'ignoble manœuvre des Prussiens.

La fille du paysan, tenue en arrière par des bras vigoureux, était exposée à la portière de la calèche, et il devenait à peu près impossible aux Français de tirer sans l'atteindre.

Cette infamale méchanceté avait dû être combinée d'avance, car le cocher sauta lestement à terre, défila les chevaux en un tour de main, et alla s'abriter avec eux derrière la voiture.

Dans le premier moment de surprise, personne n'eût pu faire feu sur l'attelage, et les Prussiens se trouvèrent couverts, bêtes et gens, avant que la petite troupe eût le temps de leur envoyer un coup de fusil.

— Allons ! dit le capitaine, un fort contre une redoute ! ça va être une guerre de siège ! Nous étions déjà passés fantassins, nous voilà maintenant dans le génie, et si sa continue...

Il n'acheva pas. Une balle ricocha sur son casque et le fit promettre comme s'il avait reçu un soufflet.

En même temps, le cheval de Ratibal, qui formait l'extrémité de la ligne, était touché à la cuisse et lançait des ruades désespérées.

Les prussiens visaient mal, mais ils visaient à couvert, et il leur était facile de rectifier leur tir.

La destruction totale de la queue héroïque n'était plus qu'une question de temps.

Le capitaine, à moitié recouvert par coup, s'était relevé furieux.

— Ah ! gredias, je vais vous apprendre à détriorer mon fourrage ! cria-t-il en mettant en joue.

Albert Boissier lui saisit le bras avant qu'il eût le temps de presser la détente, et lui murmura le père Lecomte.

Le malheureux paysan, pâle, les dents serrées, serrait convulsivement le canon de son fusil.

Deux gros-ous barmes roulaient sur ses joues, et il regardait devant lui avec des yeux fixes.

La fumée qui avait enveloppé la calèche après la décharge venait de se dissiper, et la jeune fille apparaissait de nouveau, debout, immobile, couvrant de son corps frêle les gros-cos soldats de Blücher.

— Non ! non ! cria le sous-lieutenant d'une voix suppliante.

— C'est bon ! reprit Champoreau, on ne tirera pas, jeune homme ! mais vous pouvez faire vos paquets pour descendre la garde.

Avant dix minutes, il y aura deux vacances dans les cadres du 7^e dragons.

— Et au 9^e légers, donc, un tambour de moins, c'est ça qui ferait un vide, dit la voix railleuse de Cocagne.

Deux nouveaux coups de fusil répondirent à cette plaisanterie du gamin de Paris.

Il était évident que les Prussiens avaient adopté une méthode lente mais sûre.

— Ça se relayait pour tirer, et ils ménageaient leur poudre et leur hommes. Cette fois, le paysan fut touché à l'épaule, et le jument du capitaine frappée en plein poitrail, s'abattit comme une masse.

La muraille vivante était entamée, et par la brèche qu'il venait d'ouvrir, l'ennemi s'il avait eu du cœur, aurait pu enlever d'assaut la petite troupe.

Serrez les rangs, commanda le capitaine en saisissant la bride du cheval de Ratibal pour le ramener en arrière.

Albert exécuta la même manœuvre avec le sien, et le rempart se reforma. Seulement, le bastion s'était rétréci, et ses défenseurs, serrés les uns et les autres, avaient à peine assez de place pour se couvrir.

Il voulait mourir en regardant sa fille.

La jument du capitaine, couchée sur l'herbe sanglante, se débattait dans une dernière convulsion.

— Pauvre Talavera ! murmura le vieux dragon pendant que la vaillante bête expirait, elle m'avait sauvé la vie à Salamanque et à Vittoria !

Les Prussiens me paieront sa peau. Il refoulait une larme, quand il sentit qu'on le tirait par la manche.

Il se retourna vivement, et il se trouva en face de Cocagne qui avait repris la position verticale.

— Qu'est-ce que la yeux, toi ? dit-il d'un ton peu caressant.

Le tambour lui montra de la main la colline au-delà du village.

Une masse noire se dessinait au sommet du coteau.

C'était comme une large tache sur la neige.

Le sous-lieutenant, qui débutait à la guerre, aurait pris cette ombre indéfinie pour un bouquet d'arbres ; mais l'œil du capitaine, exercé par vingt campagnes, ne pouvait pas s'y tromper. — C'est des troupes, s'écria Champoreau.

(A suivre.)

mée les principes démocratiques qui sont contraires à l'esprit militaire. En conséquence, l'orateur demande le retrait des titres II et III, qui visent l'organisation des corps de troupes.

ORAGE EN ALLEMAGNE Oldenbourg, 6 juin. — Un orage épouvantable, accompagné de grêle, a ravagé les vignobles du Rusch, près d'Oldenbourg; les dégâts sont évalués à un million.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Par décret, sont nommés : Procureurs de la République A Castelnaudary (Aude), M. Mistler, procureur de la République à Tizi-Ouzou.

A Tizi-Ouzou (Algérie), M. Delas, procureur de la République à Castelnaudary, en remplacement de M. Mistler, qui est nommé procureur de la République à Castelnaudary.

A Murat (Cantal), M. de Keating, substitué à Troyes, en remplacement de M. Dorré.

Substitués A Troyes (Aube), M. Lecherbonnier, substitué à Périgueux.

A Valence (Drôme), M. Thomé, substitué à Vienne, en remplacement de M. Tournade, qui a été nommé substitué du procureur de la République à Vienne.

Juges suppléants A Bar-le-Duc (Meuse), M. Pagès, avocat.

Le Journal officiel publie, en outre, un décret portant nomination de 17 juges de paix et 23 suppléants. Parmi ces nominations, nous relevons les suivantes :

Juge de paix du 9^e arrondissement de Paris (Seine), M. Perrin, juge suppléant au tribunal de la Seine, en remplacement de M. Guillon, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Juge de paix du 7^e arrondissement de Paris (Seine), M. Boccon-Gibod, juge de paix de Saint-Denis, en remplacement de M. Million, décédé.

Juge de paix du canton de Saint-Denis (Seine), M. Boitelle, juge de paix de Sévres.

Juge de paix du canton de Sévres (Seine-et-Oise), M. Saintaraille, juge de paix de Nemours.

Le même décret comprend la révocation de deux juges de paix de Corse : M. Quenza, de Porto-Vecchio, et M. Ordoni, de Calacuccia.

ÉLECTION LÉGISLATIVE DE L'ISÈRE

Scrutin de Ballottage du 5 Juin Inscriptions, 104,214. — Votants, 76,107. M. Valentin, oppos. (rép.)... 35,416 M. Monteil, rad. socialiste... 22,683 M. Paviot, républicain indep... 16,169

M. VALENTIN EST ÉLU Au premier tour de scrutin, M. Valentin avait obtenu 27,010 voix; M. Monteil 26,157; M. Paviot 18,401. Le chiffre des votants avait été de 85,000.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

POURSUITES CONTRE BISMARCK Berlin, 6 juin. — La Volkszeitung, organe démocratique de Berlin, ayant voulu poursuivre le prince de Bismarck pour diffamation, le procureur royal lui signifia que « le prince, comme général de cavalerie, n'était passible que des tribunaux militaires ».

LES DÉFENSES DE L'ANGLETERRE Londres, 6 juin. — Dans un discours prononcé à Wolverhampton, lord Randolph Churchill a critiqué vivement l'armée et la marine anglaises qui ne sont nullement prêtes en cas de guerre. Il demande des réformes radicales et invite le peuple à commémorer un mouvement pour obtenir ces réformes.

FÊTE NATIONALE ITALIENNE Rome, 6 juin. — La fête nationale est célébrée avec une grande animation; la ville est pavoisée.

LA CONVENTION ANGLO-TURQUE Londres, 6 juin. — Une dépêche de Constantinople adressée au Times confirme que l'attitude de la Russie et de la France contre la convention anglo-turque relative à l'Égypte fait hésiter le Sultan à la ratifier.

LE JURY EN AMÉRIQUE New-York, 6 juin. — Il est impossible jusqu'à présent de constituer le jury pour le procès de Sharp, accusé de corruption de fonctionnaires dans l'affaire du railway de Broadway; une liste de 1,500 jurés supplémentaires a été épuisée inutilement, la plupart étant achetés par les amis de l'accusé.

Les Inondations en Hongrie Vienne, 6 juin. — Les inondations continuent leur œuvre dévastatrice. Les eaux montent toujours. De nombreux villages sont submergés. Plusieurs centaines de maisons sont amportées, mais les habitants ont pu s'échapper. On cherche à localiser le

fleau par des digues en palissades, mais infructueusement. Si le vent du sud qui souffle ordinairement dans cette saison venait à souffler, une grande catastrophe serait certaine, car rien ne pourrait arrêter le torrent des eaux qui s'abattraient sur Szegehin, dont un faubourg est déjà inondé. La population de Muto et d'autres villes est déjà ruinée pour plusieurs années.

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 6 juin. — Les évictions interrompues à Bolyke depuis quelques jours, recommencent aujourd'hui. On croit que les tenanciers opposeront une résistance acharnée.

Dans un meeting nationaliste, tenu dans le comté de Dublin, M. Dawitt a engagé les tenanciers à barricader leurs maisons et à résister jusqu'au dernier moment.

Londres, 6 juin. — A l'occasion de la réouverture du Parlement qui a eu lieu aujourd'hui, le Times et le Standard engagent le cabinet à agir énergiquement, et à ne pas laisser les obstructionnistes irlandais détruire le régime parlementaire. Ils attaquent vivement M. Gladstone.

L'EXPOSITION DE COPENHAGUE

Copenhague, 6 juin. — Les travaux de l'exposition industrielle et artistique septentrionale qui doit avoir lieu en 1885 avancent rapidement, et l'on voit déjà les lignes imposantes du principal édifice.

On fait remarquer qu'il était facile de prévoir que de sérieuses difficultés s'opposeraient à la réalisation de cette entreprise, et que ces difficultés n'ont rien d'étonnant, vu l'état dans lequel l'Europe se trouve actuellement au point de vue politique et économique.

On ajoute que les Chambres suédoises, qui n'ont pas consenti à accorder les fonds demandés pour la participation de l'industrie suédoise à l'exposition de Copenhague, a causé dans cette capitale un grand désappointement.

Les Événements de Bulgarie

Varna, 6 juin. — La question bulgare est entrée dans une nouvelle phase, susceptible, croit-on, d'aboutir à une solution. La Porte fait actuellement une dernière démarche afin d'amener la Russie à désigner un candidat.

Si cette démarche échoue, comme il est probable, la Porte prendrait elle-même l'initiative de présenter aux puissances un candidat autant que possible agréable à la Russie.

Ce candidat, même s'il ne réunissait que les suffrages de quelques puissances, irait occuper le trône bulgare et préparerait les voies pour se concilier l'assentiment des puissances dissidentes, notamment de la Russie.

Ce plan, qui serait préconisé par l'Allemagne, aurait l'approbation de l'Autriche, de l'Autriche et de l'Italie.

Constantinople, 6 juin, 9 h. — La réponse des puissances à la note turque relative aux affaires bulgares n'a pas été faite par écrit. Les cabinets ont chargé les représentants à la Porte de faire connaître verbalement leur manière de voir.

L'ALSACE-LORRAINE OPPRIMÉE

Strasbourg, 6 juin. — L'autorité militaire a fait procéder à l'arrestation d'un soldat, à Hambach, qui se trouvait en congé dans sa commune. Ses camarades, le voyant en uniforme, lui ont reproché d'être devenu « un bon Prussien ».

Mulhouse, 6 juin. — Le gouverneur de l'Alsace-Lorraine a fait une réponse défavorable aux hôteliers des Vosges qui lui avaient adressé une pétition demandant que les prescriptions relatives à la permission de séjour exigée de tout Français qui voudra se rendre aux bains et aux établissements de cure d'air en Alsace-Lorraine fussent abrogées.

Les journaux locaux publient aujourd'hui le texte de cette réponse. Il en appert que le gouverneur a fait la légère concession suivante aux pétitionnaires, ou plutôt à leurs clients :

« Les personnes qui désirent se rendre de France dans les stations de montagne et dans les stations balnéaires d'Alsace-Lorraine seront pas tenues de solliciter elles-mêmes un permis de séjour. Ces personnes s'adresseront purement et simplement aux maires d'hôtel, qui feront les démarches nécessaires. »

Par conséquent, les sujets français qui désirent faire une cure de bains ou une cure d'air en Alsace-Lorraine doivent s'adresser à l'établissement choisi par eux; le maître d'hôtel demandera l'autorisation de séjour, et, aussitôt celle-ci obtenue, il en avisera ses clients, qui n'auront personnellement aucune démarche à faire.

Voir nos dernières Dépêches

A LA 3^e PAGE

« Choses vues » de Victor Hugo

Encore de Victor Hugo. Des souvenirs détachés, tantôt dix pages, tantôt vingt lignes, descriptions, portraits, anecdotes, le tout du relief le plus saisissant. Ce sont des miettes, mais les miettes de la table d'un dieu, et qui valent qu'on les recueille. Il faudrait pouvoir citer beaucoup, citer tout : Fieschi, la Mort du duc d'Orléans, Villémain, la Visite à la Conciergerie, le Procès, Feste et Coubiers, le Duc de Praslin, la Fuite de Louis-Philippe et le récit qui termine le volume, un récit de l'exil, l'Espion Hubert. Essayons de choisir pourtant.

vive, qui date de septembre 1844, avec Louis-Philippe sur M^{me} de Genlis : Le roi Louis-Philippe me disait l'autre jour : — Je n'ai jamais été amoureux qu'une fois dans ma vie. — Et de qui, sire? — De M^{me} de Genlis. — Bah! mais elle était votre précepteur. Le roi se prit à rire et reprit : — Comme vous dites. Et un rude précepteur, je vous jure. Elle nous avait élevés avec ferocité, ma sœur et moi. Levés à six heures du matin, hiver comme été, nourris de lait, de viandes rôties et de pain; jamais une friandise, jamais une sucrerie; force travail, pas de plaisir. C'est elle qui m'a habitué à conclure sur des planches. Elle m'a fait apprendre une foule de choses manuelles; je sais, grâce à elle, un peu faire tous les métiers, y compris le métier de frater. Je saignai un homme comme Figeat, je suis menuisier, palefrenier, maçon, forgeron. Elle était systématique et sévère. Tout petit, j'en avais peur; j'étais un garçon fatigué, paresseux et poltron; j'avais peur des souris! Elle fit de moi un homme assez hardi et qui a du cœur. Un grandissant, je m'aperçus qu'elle était fort jolie. Je ne savais pas ce que j'avais près d'elle. J'étais amoureux, mais je ne m'en doutais pas. Elle, qui s'y connaissait, comprit et devina tout de suite. Elle me traita fort mal. C'était le temps où elle couchait avec Mirabeau. Elle me disait à chaque instant : — Mais, monsieur de Chartres, grand dadais que vous êtes, qu'avez-vous donc à vous fourrer toujours dans mes jupons! — Elle avait trente-six ans, j'en avais dix-sept.

Le roi, qui vit que cela m'intéressait, continua : — On a beaucoup parlé de M^{me} de Genlis, on l'a peu connue. On lui a attribué des enfants qu'elle n'avait point faits, Pamiéa, Casimir.

Voilà elle aimait ce qui était beau et joli, elle avait le goût des gracieux vestiges autour d'elle. Pamiéa était une orpheline que j'avais recueillie à cause de sa beauté; Casimir était le fils de son portier, elle trouvait cet enfant charmant. Le père battait le fils : — Donnez-le moi, dit-elle un jour. — Le portier consentit, et cela lui fit Casimir. En peu de temps, Casimir devint le maître de la maison. Elle était vieille alors. Pamiéa est de sa jeunesse, de notre temps à nous.

M^{me} de Genlis adorait Pamiéa. Quand il fallut émigrer, M^{me} de Genlis partit pour Londres avec ma sœur et une somme de cent louis. Elle emmena Pamiéa à Londres. Ces dames étaient misérables et vivaient chichement en hôtel garni. C'était l'hiver. Vraiment, monsieur Hugo ne dinait pas tous les jours. Les bons morceaux étaient pour Pamiéa. Ma pauvre sœur soupirait et était le souffre-douleur, la Cendrillon. C'est comme je vous le dis. Ma sœur et Pamiéa, pour économiser les malheureux cent louis couchaient dans la même chambre. Il y avait deux lits mais rien qu'une couverture en laine. Ma sœur se réveilla d'abord, mais son ors elle lui dit : — Vous êtes robuste et de bonne santé; Pamiéa a bien froid, j'ai mis la couverture sur son lit. » Ma sœur fut outrée mais n'osa s'insurger. Elle se contenta de grelotter toutes les nuits. Du reste, ma sœur et moi nous aimions M^{me} de Genlis.

M^{me} de Genlis mourut trois mois après la révolution de juillet. Elle eut juste le temps de voir son être roi.

Dans tout autre ordre d'idées, un fragment, intitulé Béranger, qui est tout à fait pitoyable :

« Aujourd'hui s'est faite l'installation de l'École normale, rue d'Ulm. M. Dubois n'avait rien d'y assister. Comme j'en sortais, je vis venir à moi, dans le couloir qui mène à l'escalier, un homme que je ne reconnais pas d'abord. Face rouge, ronde; œil fixe et vif; longs cheveux grisonnants; soixante ans passés; bouche bonne et souriante; vieille redingote bien conservée; grand chapeau de quaker à bords larges; à l'embouppant près, quelque ressemblance avec mon frère Abel. »

C'était Béranger. — Eh! bonjour Hugo! — Eh! bonjour Béranger! — Il me prend le bras. Nous allons. — Je vais vous conduire un bout de chemin, me dit-il; avez-vous une voiture? — Mes jambes! — Eh bien, moi de même. — Nous prenons, par l'Éstrapade, la rue Saint-Jacques. Deux hommes vêtus de noir nous accostent.

« Diablot! me dit Béranger, voilà deux cuistres! — L'un proviseur, l'autre membre de l'Académie des sciences. Les connaissez-vous? — Non. — Heureux homme! Hugo, vous avez toujours été heureux! — Les deux « cuistres » nous quittent après des bonjours. Nous prenons par la rue Sainte-Hippolyte. »

Béranger reprend : — Vous avez donc été forcé, le mois passé, de faire et l'éloge d'un grand homme du quart d'heure, mort entre son confesseur, sa maîtresse et son cocu? — Ah ça! dis-je, vous mériteriez de ne pas être puritain. Ne parlez pas ainsi de Frédéric Soulié, qui était un talent sérieux et un cœur sans fiel.

« Au fait, répond Béranger, je disais une bêtise pour faire de l'esprit. Je ne suis pas puritain. Je fais cette engeance. Qui dit puritain dit vertueux. La vraie vertu, la vraie moralité, c'est la vraie grandeur sous intelligence et indulgence. »

« Cependant nous passons la place Saint-Michel et nous entrons, toujours bras dessus, bras dessous, rue Monsieur-le-Prince. — Vous avez bien fait, me dit Béranger, de vous en tenir à la popularité qu'on donne à la popularité qui vous monte des nues. Quel esclavage qu'un homme qui a le sens commun et n'y pas aller! Je donne des excuses à ce que vous avez dit, mais je ne me déplace pas, etc. Bah! — Vous vous devez! le fait qu'un homme comme vous donne ce gage! Et cent autres et cent autres. — Je suis outré, quoi! Et cependant il faut faire bonne mine et sourire. Ah ça! mais c'est tout simplement le métier d'ancien bouffon de cour. Amusez-vous, prince, amusez de peuple, même chose. Quelle différence y a-t-il entre le poète suivant la Cour et le poète suivant la foule? — Marot au seizième siècle, Béranger au dix-neuvième, mais mon cher, ce serait le même homme! Je n'y consens pas, je m'y prête le moins que je peu. Ils se trompent sur mon compte; je suis homme d'opinion, et non homme de parti. Oh! je la hais leur popularité! J'ai bien peur que notre pauvre République ne donne dans cette popularité. J'ai le plaisir. Il verra ce que c'est. Hugo, j'ai à du bon sens, je vous assure; c'est la vraie, la populaire, la vraie. Tenez, je me cite encore. En c'est la bonne; j'étais à la Force pour mes 1829, comme j'étais populaire, il n'y avait pas de bonnetier, ou de garçonnier, ou de débiteur de la Constitutionnel qui ne se crût le droit de venir me consoler dans mon cabinet. — Allons voir Béranger! — Ça venait, chut. — Et moi, qui étais en train de réviser à nos

bêtises de poètes ou de chercher un refrain ou une rime entre les barreaux de ma fenêtre, au lieu de trouver ma rime il me fallait recevoir mon bonnetier! Pauvre diable populaire, je n'étais pas libre dans ma prison! Oh! si c'était à recommencer! Comme ils m'ont ennuyé! — Tout en devisant, nous avions pris la rue Mazarine, et nous étions à la porte de l'Institut, où j'allais. C'était jour d'académie. — Entrez-vous? lui ai-je dit. — Oh! non, par exemple! Ça, c'est pour vous! Et il s'est enfui.

TERRIBLE ACCIDENT

Un terrible accident a eu lieu au camp de Châlons, pendant les écoles à feu du 5^e bataillon d'artillerie de forteresse. La classe d'une pièce de 7, probablement mal fermée, — a été projetée en arrière au moment où le coup est parti.

Trois artilleurs se trouvant là ont été affreusement tués. L'un a eu la poitrine ouverte et est mort sur le coup.

Le second a eu les deux jambes coupées net et est mort en arrivant à l'hôpital militaire où il avait été transporté aussitôt. Quant au troisième, un peu moins malheureux que ses deux camarades, n'aurait eu, nous dit-on, qu'une jambe coupée par le même projectile qui avait tué les deux premiers victimes; son état est néanmoins on ne peut plus grave.

Une enquête est ouverte.

LE BAGAGE D'UN ESPION

Le Journal de Havre raconte une singulière aventure, sous ce titre : « Un dernier épisode du naufrage de la Champagne. » Lors de l'échouement du paquebot, tous les bagages des passagers et émigrants, sans exception, avaient été embarqués à bord d'un remorqueur qui les avait apportés à la tente de la Compagnie.

La majeure partie de ces bagages ont été réclamés. Mais quelques valises et trois ou quatre malles ayant appartenu à des passagers qui se sont noyés sont restées sous la tente.

Afin de savoir quels avaient été les propriétaires de ces bagages, on a fait ouvrir les valises et les malles.

Toutes contenaient des objets usuels de voyageurs : linges, vaisselle, vêtements, etc. Mais dans l'une de ces malles on a fait une singulière découverte. On a trouvé une carte d'état-major mesurant plus de deux mètres de longueur, et sur laquelle toutes nos places fortes, fortins, forêts, etc., étaient relevés avec une scrupuleuse exactitude. Le nombre des troupes, l'armement, les côtes accessibles, tout ce qui était utile de connaître en temps de guerre était relevé soigneusement sur cette carte, qui a appartenu, sans doute, à un espion d'officier.

Différents autres papiers ont servi de reste à établir l'identité de l'espion auquel appartenait tous ces documents.

Cet individu était de nationalité allemande. On suppose qu'il a été noyé dans la catastrophe.

La Justice au Mexique

Une triple exécution vient d'avoir lieu dans des circonstances dramatiques, près de Patzcuco (Mexique).

Il y a une huitaine de jours environ, près de cette localité, un homme a été décapité et tué par un train sur la ligne du chemin de fer National Mexicain. Les amis du défunt, pour venger sa mort, ont alors placé une grosse pierre sur la voie, près d'une courbe. Le premier train de voyageurs qui a passé s'y est heurté et a déraillé. Le chauffeur de la locomotive a été tué et le mécanicien très grièvement blessé. Un détachement de troupes a été aussitôt envoyé à Patzcuco avec ordre d'arrêter toute personne suspecte ou pouvant fournir quelques renseignements. Trente-trois arrestations ont été opérées, et, à la suite d'une enquête sommaire, trois des prisonniers ont été condamnés à mort dans le but de faire un exemple.

Les prisonniers ont été conduits, au lever du jour, près de l'endroit où avait eu lieu le déraillement. Ils ont été placés contre un mur et fusillés.

Tous les trois sont tombés simultanément et un sergent est allé leur donner les coups de grâce avec un revolver.

Les cadavres des suppliciés ont été laissés pendant plusieurs heures à l'endroit où ils avaient été fusillés, afin de faire voir à ceux qui seraient tentés de faire dérailler des trains le sort qui leur serait réservé.

Les suppliciés ont été enterrés ensuite à l'endroit même où le train avait déraillé.

LE GRAND PRIX DE PARIS

Hier le temps très incertain dans la matinée s'est éclairci à l'heure des courses et un magnifique soleil.

Versait des torrents de lumière sur la foule immense qui s'était rendue à cette solennité hippique. Les tribunes étaient bondées de spectateurs et resplendissaient de toilettes élégantes.

M. le président de la République n'assistait pas à la fête, mais on remarquait dans les tribunes réservées M. Charles Floquet, président de la Chambre des députés, et Mme Floquet; M. Le Royer, président du Sénat; M. Maurice Rouvier, président du conseil, et la plupart des membres du ministère, entre autres le général Ferron de la plupart des ambassadeurs étrangers. On voyait aussi tous les membres du Jockey Club et des grands cercles de Paris, ainsi que le dessus du panier des dames du monde et la plupart des plus jolies actrices des théâtres parisiens. On peut évaluer à cinq cent mille le nombre des spectateurs.

Le public a prêté peu d'attention aux trois premières courses, qui ont eu cependant leur intérêt.

Mais, tout à coup, le silence s'est fait dans la foule. Le grand prix allait être couru et M. Stordeur venait de baisser le pavillon qui donne le signal du départ.

Le peloton de chevaux engagés s'élançait avec un ensemble admirable et les casaque baricolées des jockeys passaient devant les tribunes avec une rapidité vertigineuse.

Enfin, une immense acclamation éclate comme un roulement de tonnerre. C'est que le champion français, Ténébreuse, vient de battre, après une lutte magnifique, le grand favori anglais, Merry Hampton, le vainqueur du derby d'Épsom, qui n'est même pas placé. Voici l'ordre d'arrivée au poteau : 1^{er} Ténébreuse, appartenant à l'écurie Aumont; 2^e The Baron; 3^e Krakatoa, cheval

français appartenant au baron Schickler. Monarque, sur lequel beaucoup de Français avaient parié, est tombé boiteux au premier kilomètre de la course. Ténébreuse, était cotée 15 contre 1 au moment du départ; aussi sa victoire a-t-elle été saluée par des applaudissements et des hurrahs formidables. Ténébreuse, à 20 contre 1, a enrichi les uns et mis à sec les autres.

On évalue à 1,200,000 fr. les paris qui ont été risqués.

On commente beaucoup l'absence de M. Grévy au triomphe de Ténébreuse. Quelle est donc cette ténébreuse affaire? gougonarde Rochefort.

Il n'y avait dans la loge de la présidence, ni le ménage Wilson, ni la jeune Marguerite, personne que le général Brugère qui, ahuri par les regards qui convergeaient sur lui, s'empressa de s'éclipser.

Le corps diplomatique était au grand complet et in grandissime jockey. L'ambassade russe en particulier était remarquable par son train, et il n'y avait personne pour faire la réception.

Le retour des courses, favorisé par un soleil radieux, a été magnifique. Le soir au Jardin-de-Paris et dans les grands restaurants des Champs-Élysées et des boulevards, le succès du champion français a été fêté bruyamment. Messieurs les Anglais ont dû laisser pas mal de guinées sur notre turf.

C'est la douzième victoire remportée par un cheval français depuis l'installation du grand prix qui a été gagné dix fois par un cheval anglais, une fois par un hongrois et une fois par un américain.

Après les courses, le général Boulanger ayant été reconnu, un groupe nombreux de spectateurs s'est porté de ce côté, et il y eu des cris de : Vive Boulanger! mais sans que cet essai de manifestation ait eu la moindre importance.

L'Incendie de l'Opéra-Comique

Nouvelles obsèques Hier, ont eu lieu, en l'église de Saint-Denis, les obsèques de M^{lle} Jeanne Clinard, une des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique. Le corps avait été ramené la veille de Paris; il était carbonisé au point d'être absolument méconnaissable, et c'est uniquement grâce aux bijoux qu'elle portait qu'on a pu établir l'identité de M^{lle} Clinard.

Quant à la mère de cette jeune fille et à son frère, qui ont également péri dans l'incendie, aucune trace n'a pu en être retrouvée.

Des délégations de gardiens de la paix et de sapeurs pompiers ont escorté le convoi. Dans l'assistance, on remarquait : M. Gragnon, préfet de police, et le chef adjoint de son cabinet, M. Pellissier de Labatut; M. Roux, directeur des affaires départementales, représentant le préfet de la Seine; le colonel Pierre, commandant la place de Saint-Denis; MM. Leroy, maire de cette localité, et Bouteiller, commissaire de police. Sur la tombe, deux discours ont été prononcés.

M. Clinard père, qui conduisait le deuil, reste avec trois enfants, dont le plus jeune a deux ans; son fils, qui a péri dans le désastre, avait obtenu le prix d'honneur au concours de l'Association philotechnique. C'était pour le récompenser de ses efforts que sa mère l'avait conduit à l'Opéra-Comique avec sa sœur.

M^{me} Blondel, demeurant rue des Abbesses, n^o 41, décédée à la suite de ses blessures, a été inhumée hier au cimetière Montmartre.

BULLETIN MILITAIRE ET MARITIME

Tandis que l'Allemagne peut mobiliser 93 régiments de cavalerie, nous ne pourrions mettre en ligne que 72 régiments de cette arme.

Sans attendre l'adoption des premiers chapitres de la loi militaire, le général Ferron a mis à l'étude la création prochaine de quatre nouveaux régiments, lesquels formeront, avec deux régiments non classés, une sixième division de cavalerie indépendante.

Nous croyons savoir qu'une mesure analogue sera en ce qui concerne l'infanterie, et que l'organisation des bataillons alpins, déjà poussée avec vigueur par le général Roulinger, sera continuée dans un court délai.

Les réservistes des 6^e, 22^e, 23^e et 28^e bataillons de chasseurs à pied ne prendront aucune part aux manœuvres d'automne de cette année.

En conséquence, ils accompliront leur période d'instruction à Romorantin, Morlaix, Limoges et Dax, ou sont stationnés les dépôts de ces corps de troupe.

Plusieurs députés des ports ont résolu de réclamer du nouveau ministre de la marine le maintien dans les arsenaux d'un nombre fixe d'ouvriers, afin d'éviter de brusques mesures de renvois qui frappent rigoureusement des familles nombreuses de travailleurs.

Ces mêmes députés ont reçu du port de Toulon une pétition tendant à l'incompatibilité du rôle de fournisseur de l'Etat et de celui de rapporteur des budgets.

Nous pouvons annoncer que l'escadre d'évolution va être réduite à six cuirassés, six torpilleurs et quatre éclaireurs.

Elle partira de Toulon le 15 juin pour se rendre sur les côtes de Corse, d'Algérie et de Tunisie.

Trois cuirassés, qui avaient été armés avec effectif complet, vont être mis en réserve avec équipage réduit et se dirigeront sur les ports du Nord.

LA RÉGION

LOIRE St-Etienne. — Tir stéphanois. — Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau stand de la Société du tir stéphanois. L'affluence était considérable.

Le nouveau stand rappelle l'ancien par sa structure générale, mais avec des perfectionnements et un aspect architectural plus riant et plus complet. Le pavillon central affecte la forme d'une forteresse avec créneaux. La

porte d'entrée cintrée, avec verres de couleurs, l'occupé presque entier et donne accès à une vaste salle de jeu où de nombreux tireurs sont en train de faire parler la poudre.

Sur chaque côté de la façade, avançant de chaque pavillon où sont installés les logements des gardiens et les services divers, approvisionnements pour le tir, armoire, etc.

L'installation spéciale du Tir, nous remarquons des perfectionnements, tels que des avertisseurs électriques des tireurs aux marqueurs, afin de prévenir les accidents.

Non seulement on peut tirer sur des cibles ordinaires, mais aussi sur de petites cibles peintes en noir. Le plus amusant est sans contredit le tir au fusil d'un petit sanglier, lequel lui par un appareil, mécanique traverse assez rapidement le champ de tir.

La solennité a été terminée par un banquet auquel l'armée, l'industrie, les commerçants, le commerce, la métallurgie étaient représentés.

Société de secours mutuels des Sa-peurs-Pompiers. — Dimanche dernier, a eu lieu dans la salle d'école de la rue de la Vierge, l'assemblée générale des membres de la Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers de Saint-Etienne, sous la présidence de M. Laderrière.

L'ordre du jour portait : 1° Nomination d'un président ; 2° approbation des comptes-rendus de 1886 ; nomination de six administrateurs sortants : MM. Laderrière, Lapérouse, Pichon, Faure, Chomat, honoraire ; 4° nomination de cinq membres pour la vérification des comptes pour 1886.

Voici le résultat des scrutins : M. Joannon, avocat, administrateur à la Caisse d'épargne, est élu président par 122 voix.

Une quête fructueuse a été faite au cours de la fête. Parmi les assistants nous avons remarqué, M. Moniez député, M. de Saint-Julien, colonel du 20^e d'infanterie, M. Dupuis, sous-préfet de l'arrondissement, M. Lambert, commandant de l'école militaire de cavalerie d'Autun, M. Perier, maire et ses adjoints, M. Truchot, conseiller général, Durez, conseiller d'arrondissement, Président de la société.

Des officiers, des élèves des écoles du collège et un nombreux public. Le Collège. — Le bureau d'administration du Collège se réunira mardi 7 juin, à 4 heures, pour l'examen des Comptes et Budget.

Concours régional. — La Commission du Concours régional de 1888, s'est réunie dimanche à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du maire d'Autun. Une sous-commission a été nommée pour s'occuper des souscriptions.

Montceau-les-Mines. — Accident de voiture. — Hier au bois Roulot à Montceau, une voiture attelée d'un cheval lancé au grand trot a failli écraser une petite fille de 2 ans, la nommée Blanc. Ce n'est qu'au cri d'une voisine des parents de l'enfant que le conducteur a pu, avec grand-peine retenir son cheval et qu'il n'ait été assez heureux pour retirer l'enfant qui allait être infailliblement écrasée.

Chagny. — Fête de gymnastique. — Dimanche, la Société de gymnastique, Les Eclairiers, a donné une petite fête à son profit, avec le gracieux concours de la Fanfare de Chagny. A voir la bonne administration qui existe et les grands progrès qu'elle a faits, cette jeune société sera bientôt aux premiers rangs. Aussi, le concours de la population lui est acquis, pour l'aider à se procurer de différents objets qui lui manquent pour ses exercices.

Privas. — L'Abelie ardéchoise. — Samedi 11 juin courant, notre excellente société chorale « l'Abelie ardéchoise », offrira son septième concert à ses membres honoraires. Elle s'est assurée le concours de deux artistes de Lyon, M^{me} Hodhol, du Grand-Théâtre, et M. D. Schoch, chanteur comique des Concerts de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE Mâcon. — Instruction publique. — Conformément aux instructions du ministre de l'instruction publique, M. le préfet de Saône-et-Loire, vient d'adresser aux maires du département une circulaire les engageant à lui faire parvenir tous les documents relatifs à l'histoire de l'enseignement primaire qu'ils auront pu recueillir.

BOURG. — Théâtre de Bourg. — Samedi 18 juin 1887, à 8 heures du soir, concert-conférence organisé au bénéfice de l'œuvre du Centenaire de la Révolution, par le Comité central des républicains radicaux et la Commission d'initiative du Centenaire sous les auspices de la municipalité de Bourg et sous la présidence de M. COLFAVRE, député de Saône-et-Loire avec le concours de l'Union bressane, de la Chorale typographique et d'artistes amateurs.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX Soies. — Les avis de la marche des cotons en France restent favorables. Celles-ci sont à la 4^e main dans les basses Cévennes, et dans les environs d'Avignon ; quelques Chambres précoces ont même déjà franchi cette période sans encombre et on se prépare à mettre la bruyère. La majorité des éducations dans la vallée du Rhône s'apprêchent à grand pas de la quatrième mue.

étrangers à la rivalité très ardente des peluches allemandes. A côté des peluches, les étoffes de haute nouveauté jouent le principal rôle ; c'est ce qui explique pourquoi les métiers de la Croix-Rousses sont passablement occupés, tandis que les métiers à la campagne restent désertés de travail.

LYON ET LE RHONE Société des Tireurs du Rhône. — Résultats du Concours mensuel du 5 juin : Armée nationale. — MM. Averly, 30 points ; Sage, 29 ; Rémy Michel, 20 ; Tissot, 20 ; Féminier, 20 ; Landry, 28 ; Chatelet, 28 ; Ravat, 28 ; Vial, 27 ; Guerry, 27.

Exposition militaire. — Le ministère de la guerre prépare pour 1889 une exposition spéciale qui comprendra, à l'exclusion de toutes les autres classes de l'Exposition universelle, les objets, matières ou appareils se rapportant à l'art militaire. Dans cette Exposition pourront figurer les modèles actuellement en usage et les inventions de nature à intéresser l'armée, à quelque titre que ce soit, émanant de l'industrie privée.

École polytechnique. — Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour l'admission à l'École polytechnique, en 1887, auront lieu à Lyon les 8, 9, 10 et 11 juin courant, à sept heures du matin, dans la salle des conférences du matin, dans le casernement, boulevard de la Croix-Rousses. Cette disposition ne s'applique pas à la composition de dessin qui aura lieu le 8 juin, de deux heures à cinq heures, au Lycée de Lyon.

L'affaire Palmirani. — M. Bastid a fait subir hier un long interrogatoire à l'ex-avocat Palmirani. Au Financiers de la cause, M. le juge d'instruction avait choisi un jour férié pour avoir plus de temps devant lui et n'être pas dérangé par les nécessités ordinaires du service.

Accident. — Hier, à quatre heures, cours Perrache, en face de la prison Saint-Joseph, un boucher, à toute vitesse comme d'habitude, a renversé le nommé Pataud l'on sait, demeurant de l'argent pour lui faire les sommes nécessaires à l'entreprise et, le coup fait, les ruserait pleinement par la production de faux traités ou d'autres pièces fictives.

Pompier médaillé. — A la revue de dimanche, le commandant Rangé a remis des médailles, récompenses du courage et du dévouement à MM. Percevaux, lieutenant à la troisième compagnie ; Brouliquet, sergent à la 1^{re} compagnie ; Eymard, caporal à la 4^e compagnie et Burel, sapeur-déclaire à la 2^e compagnie.

La colonne italienne. — Le drapeau vert, blanc, rouge, flottait hier au Capitole à Rome. C'était fête pour les Italiens, qui célèbrent par le Statut, grande solennité nationale. La colonne de Lyon s'est réunie, à cette occasion, dans un concert et dans un banquet. Le concert a été donné par l'Harmonie italienne, rue Basso-Port-au-Bois ; tandis qu'un banquet réunissait dans son local, avenue de Saxe 248, les membres honoraires et exécutants de l'Union musicale. On a dansé et festoyé longuement, et tous les jours la France était citée comme nation hospitalière et comme devant être l'amie de l'Italie. N'oublions pas de dire que l'Union musicale est d'inspiration purement démocratique et que sa sympathie pour la France ne s'est jamais démentie.

La Société de l'ain. — Le banquet donné par la Société philanthropique de l'ain à Saint-Clair, a été des plus gai.

La table d'honneur sont assis M. Millard, président d'honneur et M. Galliot, président actif et les membres du bureau. Au dessert, M. Galliot a donné lecture d'une lettre de M. Bérand, conseiller général de l'ain, s'excusant de ne pouvoir assister au banquet.

Société des Tireurs du Rhône. — Résultats du Concours mensuel du 5 juin : Armée nationale. — MM. Averly, 30 points ; Sage, 29 ; Rémy Michel, 20 ; Tissot, 20 ; Féminier, 20 ; Landry, 28 ; Chatelet, 28 ; Ravat, 28 ; Vial, 27 ; Guerry, 27.

Singulier consommateur. — Dans la nuit d'hier Charles P., potier, rue Duguesclin, 133, entra hier chez M. Ronzière cafetier, rue de Marseille, 29, et y absorba 1 fr. 50 de consommations diverses qu'il refusa de payer, et pour mettre un comble à son procédé inusité il brisa tous les carreaux de la devanture du café.

Infants créés. — M^{me} Guillermin, épicière, rue de Créqui, 118, a déclaré hier au chef de poste de la rue de Sully, quelle venait de trouver à la vogue du parc un petit garçon de deux ans environ qui s'était égaré.

Un cambrioleur. — Pierre Ch., ouvrier sellier, en rupture de harnais, demeurant rue Moillière, 163, s'était introduit hier dans plusieurs appartements du n° 21 de la rue de la Part-Dieu où il venait de dérober tout un stock d'effets d'habillement.

Bûcher à poil. — Pour se procurer un bon dîner à poil, il faut en demander le secret au bureau M. Antoine Dubac qui, hier au café Mécanis, place Bellecour, jouait les Brillat Savarin avec une désinvolture et un aplomb de bon rentier. Mais quand vint le quart d'heure du papa Rabelais, il déclara rougeusement qu'il ne possédait pas un borge-lind.

Flagrant délit. — Une jeune jurassienne de 27 ans, la nommée Vattard, employée de commerce, a été arrêtée comme inculpée de vol dans le magasin où elle travaillait.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, Mardi 7 juin 1887, à 8 heures 1/2, grande Fête artistique, au Concerts-Bellecour, avec le concours de M. Ritter, dans un solo de flûte sur une grande fantaisie de concert de Rodez.

Belleville. — Suicide. — Le 4 courant, le nommé Décat, Claude, âgé de 64 ans, manœuvre à Belleville, a été trouvé pendu dans son domicile. On attribue cet acte de désespoir à des souffrances physiques.

Lancé. — Elections. — Le 5 juin, M. Sapaly, Philibert, propriétaire à Lancé, a été élu adjoint par 7 voix sur 10 votants en remplacement de M. Broquet, Jean-Baptiste, élu maire le 22 mai.

ECHOS DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir, Mardi 7 juin 1887, à 8 heures 1/2, grande Fête artistique.

PROGRAMME 1^{re} PARTIE 1. Ouv. de Ruy-Blas (Mendelssohn) ; 2. Danse des Pirates, 1^{re} audition (Reber) ; 3. Pensée d'avril, révéry, 1^{re} audition (Péna vairo) ; 4. Les Bergers Watteau, 1^{re} audition (L. Gregh) ; 5. Kermesse (Godard).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE Température. — Lyon, 6 juin, dix heures du matin. — La température supérieure à 76^{mm} s'est avancée du S.W. de l'Europe jusque sur la France, quelle couvre entièrement aujourd'hui ; les bourrasques passent au nord des îles Britanniques pour gagner la Baltique ou l'Europe centrale ; sur nos régions, la situation est devenue bonne et le temps va rester assez beau. A Lyon, le baromètre est à 760^{mm} ; les vents inférieurs et supérieurs soufflent du nord et maintiennent une température inférieure à la normale. Le maximum d'hier a été seulement de 23° et le minimum de ce matin de 12°.

DECES ET INHUMATIONS

1^{er} arrondissement. — (Néant). 2^e arrondissement. — Paul Chagnon, 22 a., Hôpital militaire, f. 7 h. ; Ep. Lelarge, née Jeanne Note, 25 a., Hôtel-Dieu, f. 8 ; Michel Coindre, 3 a., Charité, f. 3 ; Marie Abscher, 3 a., Charité, f. 5 ; Marie Mockel, 3 m., Charité, f. 1. 3^e arrondissement. — Jean Cense, 66 a., r. Moncey, 52, f. 8 ; Madeleine Palisse, 2 a., r. Duguesclin, 218, f. 12 ; Antoine Martel, 87 a., r. Rachais, 14, f. 2 ; Ep. Noire, née Joséphine Pianna, 33 a., r. Mazenod, 65, f. 6 ; Jean Cognet, 49 a., c. de la Liberté, 107, f. 4. 4^e arrondissement. — Ep. Jacquin, née Rose Dufêtre, 67 a., q. de Serin, 2, f. 6 s. ; Marie Gaget, 23 a., cours d'Herbouville, 19, f. 8. 5^e arrondissement. — Veuve Colin, née Jeanne Blanc, 74 a., r. Saint-Jean, 52, f. 8 ; Antoine Ceresa, 41 a., m. des Carmes-Déchaussés, 6, f. 2 ; Joséphine Truffinet, 4 a., r. du Bourbonnais, 18, f. 4 ; Eugénie Boisset, 23 m., r. St-Pierre-de-Vaise, 80, f. 6. 6^e arrondissement. — Jaques Gayet, 45 a., c. de Morand, 29, f. 5 ; Joseph Provot, 25 a., r. de Séze, 62, f. 11 ; Léon Cypel, 3 m., r. Vendôme, 148, f. 7 ; Antoine Boirivant, 71 a., Egl. St-Pothin, f. 9 ; Isaac Bignot, 74 a., r. de Crillon, 71, f. 6 m.

Dernières Dépêches

PARIS, 6 JUILLET 1887

LES GRÈVES EN BELGIQUE Bruxelles, 6 juin. L'apaisement se fait peu à peu dans les régions houillères. La grève, dans le bassin de Charleroi paraît toucher à son terme.

INCENDIE DE L'HOTEL-DE-VILLE D'ELBEUF Rouen, 6 juin. L'Hôtel-de-Ville d'Elbeuf a été détruit aujourd'hui, par un incendie.

COMITÉS RADICAUX DE LA GIRONDE Bordeaux, 6 juin. L'Assemblée générale des comités radicaux de la Gironde et du Sud-Ouest, sur la proposition de M. Delboy, conseiller général a voté un blâme aux députés de la Gironde et aux chefs de l'opportunisme qui s'allient à la réaction.

L'EMPEREUR GUILLAUME Berlin, 6 juin. L'empereur Guillaume s'est allié à la suite d'un refroidissement grave, pendant son voyage à Kiel.

LA COMMISSION DES MINES Paris, 6 juin. M. Thevenet, député du Rhône, est nommé membre de la commission des mines, en remplacement de M. Barbe, devenu ministre.

GRAVES NOUVELLES DU TONKIN Paris, 6 juin. M. Blancsubé, député, disait dans les colloques que les nouvelles du Tonkin étaient très graves.

LES VICTIMES DE L'OPÉRA-COMIQUE Paris, 6 juin. Le Comité de répartition de secours aux victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique a réservé l'emploi définitif des fonds recueillis, tout en soulageant largement les besoins immédiats des personnes frappées par la catastrophe.

LE STATTHALTER D'ALSACE-LORRAINE Strasbourg, 6 juin. On dément la nouvelle de la démission du prince de Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, annoncée par le journal le Soir.

ANNIVERSAIRE DE GARIBALDI Caprera, 6 juin. Trois mille personnes et six fanfares, avec 1461 drapeaux et 74 cou-

ronnes sont arrivées avec la famille Garibaldi. Les députés del Vecchio, Cavallotte et Majocchi ont prononcé des discours.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Chambre syndicale des tourneurs sur bois. — Les patrons syndiqués sont invités à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu mardi 7 juin, à 8 heures précises de soir, au siège de la société chez M. Giroud, rue Grégoire, 26. Syndicat professionnel des ouvriers et ouvrières guimpiers de Lyon. — La commission des cinq de la Prudhomie est priée de se réunir rue Coustour, 4, mardi 7 juin à 8 heures du soir. Les prudhommes ouvriers de la catégorie de la soierie sont priés de s'y rendre. Grande réunion de la guimperie lyonnaise, samedi 11 juin, chez Coyat, rue Coustour, 4, à 8 heures du soir.

CHRONIQUE DU TRAVAIL

DEMANDES D'EMPLOIS Un correcteur, ancien élève de la Martinière, ex-prote d'imprimerie, connaissant le grec et le latin et u.e langue vivante (anglais) demande place stable. S'adresser à M. Y., imprimerie Nouvelle, 52, rue Ferrandière, 2. Un bon comptable demande emploi aux écritures. S'adresser au bureau du journal. Un jeune homme, 26 ans, bonne instruction, ayant servi, désire un emploi de garçon de peine à bonnes références. Ecrite rue Servient, 51, à M. Antoine Dumas. Une jeune fille, 17 ans, au courant du commerce, désire un emploi, s'adresser au concierge, rue Robert, 17. Homme marié, instruit, belle écriture, pouvant fournir caution, désire emploi. Ecrite au bureau du journal. Des courtiers pour cafés, affaires suivies, bonne commission. Ecrite poste restante Bellecour aux initiales P. S. timbre pour réponse. Jeune homme, 22 ans, demande place homme de peine. A. Z. I., poste restante, Terreaux.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande des apprentis recommandés de tulle, chez M^{me} Ozio, rue Belfort, 43 (Croix-Rousses). Une ouvrière lingère, rue Clos-Sulphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}. On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozière, n° 1, au 4^e. On demande de bons ouvriers cordonniers chez M. Clerc, cours Morand, 23. On demande une apprentie couturière, s'adresser 26-28, rue Trousseau, au concierge. On demande une bonne ouvrière gantière pour la machine Brosser et les ourlets, s'adresser rue Rabelais, 70. Une femme active demande à faire un ménage à la journée. Bonnes références. S'adresser bureau du factage, 125, avenue de Saxe.

BOURSE DE PARIS

Paris, 6 juin. Bourse ferme pendant presque toute sa durée. Le 3 0/0 s'est maintenu sur les cours de samedi à 82 05, à la fin de la Bourse on a réédité les bruits de la maladie de l'empereur Guillaume. Il a longtemps qu'il n'en avait plus été question. Nos lecteurs feront bien de profiter de la première réaction sensible pour acheter des primes : nous avons la conviction qu'après quelques bourses hésitantes, le mouvement de hausse se continuera. La bourse se désintéresse de plus en plus de la politique ; au parait bien de signaler de ce côté. La Banque Ottomane a repris de 5 fr. à 514 87. L'Egypte bien tenue à 881 environ. Le Russe 4 1/2 à 84 20. L'Extérieure se maintient à 69 90. Fermété du Rio à 217 50. — Cette valeur donne lieu à des variations de cours considérables, les actionnaires attendent avec impatience le rendement des nouvelles usines. Panama ferme à 400 environ. Consolidés fermes. Berlin est un peu plus faible. 4 HEURES. — 3 0/0 82 02, Turc 14 90, Banque ottomane, 513 75, Egypte 380 60, Rio 215 60, Extérieure 67 15/16, Portugal 57 5/8, Panama 400. COURTS DES PRIMES. — 3 0/0 dont 25, 82 55, dont 50, 82 40.

BOURSE DE LYON

Lyon, 6 juin. Il n'y avait ce matin aucune nouvelle signalante à signaler ; on parlait bien de quelques ordres de vente pour le compte allémand ; mais, malgré cela, et tout en constatant, toutefois, un peu moins d'entra à qu'aux bourses de la semaine dernière, la fermété était toujours la note dominante. 3 0/0 82 05 et 82 10. Italien, 99 85 et 99 70. Portugais, 57 50. Extérieure 67 97. Hongrois, 83 25. Russe 4 0/0, 84 20 très ferme. Egypte, 381 25 et 380. Etablissements de crédit Landerbank et Crédit Lyonnais, fermes, le premier à 477 50, et le dernier à 568 12. De Paris, on nous signale également les bonnes dispositions dont manifestent le Lyonnais, le Mobilier français et la Banque de Paris ; cette dernière doit profiter de la signature de l'affaire des Tabacs. Chemins Espagnols plus fermes, le Nord Espagne à 347 50 et le Saragose à 313 75. On parle d'une amélioration probable sur ces deux titres. Suez 201 15 très-ferme. Panama meilleur à 400. COURS DES VALEURS EN BANQUE. — Actions : Trifail, 131 ; Crédit provincial, 22 50 ; Syndicat Lyonnais, 10. Syndicat parisien, 4. Part provincial 3 88 et 4. Société des fournitures lithographiques d'Arvèze, 504 25. Huita-Bankova, 450. Obligations : Furstemberg, 450. Nord-Est-Hongrois, 514. Est de l'Espagne, 300. Actes à Saint-Louis, 297. Chemin de fer départemental, 358 50. Bons de la Presse, 20.

BONS DE LA PRESSE

L'Agence V. FOURNIER, 14 rue Confort, LYON, met à la disposition de sa clientèle des Bons de la Presse remboursables à 31 francs au minimum. En outre, ces bons participent, à partir du 15 juin 1887, à 75 tirages comportant 24,500 lots de cent francs à cent mille francs, représentant ensemble 5,250,000 francs. Prix de vente, jusqu'à nouvel avis, 23 fr. par bon pris au bureau. 24 francs par bon, franco, par correspondance. Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 7 juin 1887

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Joséphine vendue par ses sœurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Koger. — Une drôle de vie, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République. n° 81. — Tous les soirs spectacle concert.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Prophan (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière, 26. — Brasserie Bellardou, cours Gambetta, 26.

Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.

Gaveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol (rue Port-au-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 6 juin 1887

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS Comptant

ET ÉTRANGERS D' cours

Table of financial data for Lyon, including various bonds and exchange rates.

OBLIGATIONS

Table of bond prices and interest rates for various companies and governments.

ACTIONS

Table of stock prices for various companies and industries.

BOURSE DE PARIS

du 6 juin 1887

Table of Paris stock market values, including various securities and their prices.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 4 JUILLET

Table showing the condition of silks and wools in Lyon, with various grades and prices.

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ÉTIENNE

BULLETIN DU 4 JUILLET

Table showing the condition of silks in Saint-Etienne, with various grades and prices.

MAILLONS PESÉS

Table of weighted hosiery prices and specifications.

CONDITION DES SOIES D'AUBERNAIS

BULLETIN DU 2 JUILLET

Table showing the condition of silks from Aubernais, with various grades and prices.

Dernier numéro placé: 103. Total du 1er au 2: kilog. 1434. Opérations de décreusage: 2. De tirage: 3.

Le Gérant: F. BLANC

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE. Association spéciale des Ouvriers Typographes. Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet, 9.

Advertisement for VOR DUPRÉ FABRIQUE D'ABAT-JOUR, featuring various fabrics and products.

Advertisement for AGENCE V. FOURNIER, located at 14, Rue Confort - LYON, offering various services.

Advertisement for Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, 52, RUE FERRANDIÈRE, 52, providing printing services.

Advertisement for LE VADE MECUM DE L'OFFICIER D'INFANTERIE, a military reference work.

Large advertisement for L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON, detailing its contents and availability.

Advertisement for AFFICHAGE, offering services for posting notices and advertisements.

Advertisement for A L'AGENCE V. FOURNIER, 14, RUE CONFORT - LYON, regarding the LOTERIE DES ARTS INDUSTRIELS.

Advertisement for EN VENTE à l'AGENCE FOURNIER, listing various publications for sale.

Advertisement for ACCOUCHEUSE Mme Vve YVERNAT, a midwife and medical professional.

Large advertisement for GRAND CONCERT L'ORCHESTRE DE LA VILLE, featuring M. A. LUIGINI and M. J.-B. COUARD.

Advertisement for KIOSQUE DE BELLECOUR, a public square or market area.

Advertisement for PUBLICITE, offering advertising services in France and abroad.

Advertisement for FLAMBERGE AU VENT, a literary or dramatic work.

Textual content of the article, including a section titled 'Machines à tricoter' and 'BON COMPTABLE'.

Textual content of the article, including a section titled 'SOLISTES' and 'LES MARDIS ET VENDREDIS, GRANDE FÊTE ARTISTIQUE'.

Textual content of the article, including a section titled 'EN VENTE A l'AGENCE de PUBLICITE V. FOURNIER'.